

COMPTE RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 10 Juillet 2020

<i>Date de convocation : 03/07/2020</i>	<i>Date d'affichage : 07/07/2020</i>
<i>Nbre de conseillers en exercice : 15</i>	<i>Nbre de conseillers présents : 13</i>
	<i>Nbre de conseillers votants : 15</i>

L'An deux mil vingt, le dix juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes (foyer rural), sous la présidence de Monsieur Eric BERTHAULT, Maire.

Présents : E. Berthault, F. Ion, A. Gayetano, G. Royer, A. Dehenry, L. Richard, F. Poirier, V. Prud'homme, J. Fourmaux, A. Aubeis, M. Miranda, M. Collet, D. Deveze.

Absents excusés : V. Mainier ayant donné pouvoir à J. Fourmaux, V. Morel ayant donné pouvoir à E. Berthault

Présence d'une personne de la commune dans le public.

Mme L. Richard est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire présente l'ordre du jour, celui-ci est accepté à l'unanimité.

Le compte-rendu de la séance du 11/06/2020 est adopté par l'ensemble du Conseil Municipal.

DESIGNATION DES DELEGUES ET LEURS SUPPLEANTS, ET ETABLISSEMENT DU TABLEAU DES ELECTEURS SENATORIAUX

Après avoir constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie,

Après avoir mis en place le bureau électoral et rappelé le mode de scrutin et le déroulement de chaque tour de scrutin,

Mr Eric Berthault, Maire de la commune en application de l'article L.2122-17 du CGCT, a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Ont été élus délégués : M. Eric BERTHAULT
M. Manuel MIRANDA
M. Jonathan FOURMAUX

Ont été élus suppléants : Mme Véronique PRUD'HOMME
Mme Laure RICHARD
Mme Aurore GAYETANO



DELIBERATION STERE DE BOIS

D2020-07-027 : M. le Maire explique que les stères de bois prévus à la vente 40€/stère sont de qualité moyenne et se sont peu vendus.

Dans ce cadre M. le Maire propose de vendre 30€/stère et de réserver la vente aux habitants de la commune. L'objectif est que le stock parte rapidement afin de nettoyer derrière la mairie. La réservation sera à faire en mairie jusqu'au 15 septembre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte et fixe le prix du stère à 30€.

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND DE CONCOURS 2020 AUPRES DE LA C.A.G.S

D2020-07-028 : M. le Maire expose que la Communauté d'Agglomération du Grand sénonais a décidé de renouveler en 2020 l'octroi de fonds de concours à destination des communes membres. M. le Maire propose que la commune demande une subvention pour le dossier suivant :

Aménagement d'équipements sportifs, aire de jeux et de détente = 120.200,80€TTC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter au titre du fonds de concours 2020 de la CAGS – Politique de soutien communautaire aux investissements locaux une subvention de l'ordre de 40 % pour des travaux d'équipements de centralité soit 48.080,32TTC€

D'autres demandes de subventions vont être sollicitées pour l'aménagement des d'équipements sportifs, aire de jeux et de détente.

M. le Maire explique que l'objectif est de demander le plus de subventions possibles afin que d'autres projets tels que plan de sécurité sur le domaine public, embellissement du village puissent être réalisés.

Les devis pour les autres demandes de subvention vont nous parvenir rapidement. Il en manque encore quelques-uns. La commission de travaux n'a pas encore délibéré pour l'emplacement de certains équipements.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- **Ligne de bus** : il est demandé pourquoi des bus circulent à vide dans le village ?
Il y a des lignes régulières pour tout le monde mais uniquement pendant la période scolaire, donc s'il n'y a pas d'enfants qui montent dans le bus il peut sembler vide, puisqu'ils sont utilisateurs majoritaires.
Cependant, il existe un service de transport sur réservation, CARTOBUS. Deux arrêts supplémentaires ont été demandés, rue des Seigles et chemin des Communes pour ce service, en plus de la rue de Fontaine, l'Ecole et les Bordes.



Le Conseil Municipal souhaite organiser une réunion publique en septembre avec le directeur d'INTERCOM afin d'informer la population sur les différents services proposés à la commune.

- **Fichier citoyen** : Une élue, souhaite travailler sur la mise en forme d'un fichier citoyen.
- **Problème de vitesse dans le village** : Réduire la vitesse dans le village est une priorité. La question se pose entre autres, au carrefour de la rue des Seigles et de la rue Mozart où on pourrait permuter l'implantation du stop de la rue Mozart à la rue des Seigles afin de limiter la vitesse.
Une étude doit être effectuée par ATD (Agence Technique Départementale) sur la rue des Seigles et la route de Nailly.
- **Assurance** : Les contrats d'assurances sont en cours d'étude pour d'éventuelles renégociations. De plus, des assurances seront prises pour les futures installations sportives communales.
Le Maire, les Adjointes et le Président du SIVOS doivent souscrire à une assurance personnelle que la mairie ne prendra pas en charge.
- **Fleurissement** : Un rendez- vous avec l'entreprise Laurent Jardin a été fixé afin d'étudier le fleurissement de l'entrée du village.
- **SIVOS** : À la suite de la réunion du 29 juin 2020, F. Poirier Président du SIVOS annonce que 30 élèves de CP font leurs rentrées à l'école de Courtois en septembre. Les classes vont être en double niveau Maternelle Grande Section/CP et une classe de CP. Des achats de livres, tables, chaises ont été effectués.
Nous sommes en attente d'éventuelles consignes et procédures pour aménager la rentrée de septembre concernant le Covid-19.
- **Festivités** : Les manifestations du 14 Juillet et vide greniers n'auront pas lieu cette année en raison de la crise sanitaire et afin de limiter les risques
Une soirée Beaujolais en novembre pourrait être envisagée si la situation s'améliore.
La commission de la Caisse des Ecoles aimerait organiser des marches nocturnes, un loto, afin de ramener des fonds pour l'achat des cadeaux de Noël des enfants. Elle aimerait également faire participer les enfants à la décoration de la salle des fêtes, toujours dans les limites sanitaires.
- **Achat** : Une demande d'achat d'un vidéoprojecteur d'environ 400€ est en cours.
- **Zone Artisanale des Abbayes** : Une grande partie de la ZA reste vacante, voir avec la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, qui gère et commercialise la zone, si



les prix m² ne sont pas trop élevés et s'il y a la possibilité de revoir le prix d'achat des terrains.

- **Radar pédagogique** : Il y a eu de bons retours sur la mise en place du radar pédagogique qui est actuellement à l'essai jusqu'au 15/07 route de Nailly. Le Conseil envisage de passer une commande de un voire deux radars pour la commune.
- **Eglise** : La réactualisation du devis concernant les vitraux de l'église et une demande de devis à la société *Chemolle Couverture* pour la toiture de l'église sont en cours.
- **Bois** : Une broyeuse été louée pour effectuer le broyage d'un important volume de branches amassées derrière la Mairie. Cela a commencé vendredi 27 pour se terminer samedi 28 juin soir, les bras les plus forts de l'équipe du Conseil Municipal se sont activés.
- **Vaches** : Deux élus du Conseil Municipal ont été missionnés pour remplir la cuve d'eau pour remplacer l'agent technique pendant ses vacances et les week ends.

Clôture de la séance : 21h15

